



INDEMNITÉS REPAS : DES AJUSTEMENTS INSUFFISANTS

AOÛT 2022

L'INTERSYNDICALE PNC a envoyé un courrier à la direction du PNC le 7 juillet dernier (voir site snpnc.org) concernant les Indemnités Repas. Ce courrier dénonce une baisse de certaines indemnités MC/LC et exprime notre volonté de voir réévaluer les IR, notamment sur les USA et la France, afin de permettre aux équipages de se restaurer convenablement.

À titre d'exemple, La Réunion a subi la plus forte baisse enregistrée ces derniers temps (-22%).



Deux réunions ont eu lieu ces derniers jours qui nous ont permis d'exposer nos arguments et nos revendications.

Nous avons obtenu :

- **Une révision à la hausse de l'indemnité Suisse (GVA et ZRH) IR+MF de 8,65%** applicable depuis le 1er août.
- **Tous les départs de CDG après 14H vers l'Asie** feront l'objet d'un versement d'une IR escale (iso IR Paris)

Et demandé :

- **Une étude approfondie sur le montant de l'IR USA.** Cela pourrait amener le montant de l'IR à être revu à la hausse dans les prochaines semaines.
- **Une mission sur la RUN qui permettra d'évaluer les coûts réels actualisés des repas.** L'IR sera ensuite ajustée en fonction des retours obtenus. Nous restons prudents car nous ne connaissons que trop bien la subjectivité des "missions d'évaluation" unilatérales de la Direction.
- **Nous avons également martelé la nécessité d'augmenter l'indemnité repas France.** C'est une problématique qui perdure depuis trop longtemps. Nous ne pouvons plus entendre le fameux argument « URSAFF » agité systématiquement par la direction. Les PNC France doivent pouvoir se restaurer décemment. Notre persévérance sur le sujet va donc permettre de rouvrir le dossier « IR France ».

La baisse des IR est perceptible par tous. L'entreprise conteste que ces indemnités soient un point important de notre rémunération et module unilatéralement leurs montants.

Le SNPNC ne peut accepter que la direction se serve de la baisse d'Indemnités Repas comme d'un outil de recherche d'économies, appliqué unilatéralement et décorrélé des problématiques d'inflation et de pouvoir d'achat des PNC.